

Description

L'horticulteur ou l'horticultrice s'occupent des plantes et de leurs milieux de vie. Selon leur orientation (Paysagisme ou Production de plantes), ils aménagent et entretiennent des jardins et espaces verts, construisent des places et plans d'eau, ou produisent et commercialisent des arbres, des arbustes, des plantes herbacées, des fleurs, etc. Ces professionnels combinent travail manuel, connaissances en botanique et sens esthétique.

Leurs principales activités consistent à :

Production et commercialisation (orientations Production de plantes)

- identifier les besoins et recueillir les souhaits de la clientèle;
- préparer les sols (terrains en plein air, sous serres, etc.) pour recevoir les plantes: les labourer, les engraisser et incorporer le matériel organique et les solutions nutritives;
- procéder aux semis, les étiqueter et les soigner;
- multiplier les espèces en utilisant les techniques du bouturage (prélever un fragment sur une plante et le faire pousser en terre), du greffage (insérer une partie vivante d'un végétal dans un autre végétal) et du marcottage (enterrer et fixer au sol l'extrémité d'un rameau pour qu'il développe des racines);
- transplanter les plantes soit en pleine terre, soit dans des sacs en plastique ou des conteneurs;
- ébourgeonner les plantes, les tuteurer, les baguer et les espacer afin de garantir une croissance optimale;
- identifier et neutraliser les ravageurs, traiter les plantes atteintes ou atteintes de maladie;
- préparer, emballer les plantes, arbres, arbustes et fleurs coupées pour la vente et calculer leurs prix;
- conseiller les clients dans le choix des plantes et des produits, les servir et traiter les réclamations;

Aménagement et entretien d'espaces verts (orientation Paysagisme)

- sur la base des plans ou des idées des clients: préparer l'emplacement d'un chantier (mesurer les distances, calculer les surfaces, piqueter, dresser des profils, aligner des gabarits), démolir, déblayer et défricher;
- entreprendre, à l'aide de machines, des travaux de terrassement (terrasses étagées, vallonnements, surfaces planes, etc.);
- poser des installations de drainage (regards, caniveaux, tuyaux, etc.) et mettre en place des bandes et des couches d'infiltration;
- construire des fondations, des murs de soutènement, des escaliers (en pierre, en dalles, en bois), des chemins, des places, des bordures;
- aménager des toitures végétales, des parterres de fleurs, des massifs, des rocailles, des pelouses;
- nettoyer les parcs et les lieux de promenades; tondre le gazon, désherber les plates-bandes, tailler les haies, les arbres et les arbustes d'ornement;
- conseiller les clients sur l'entretien des surfaces végétalisées ainsi que sur l'entretien des installations.

Environnement de travail

Les horticulteurs spécialisés en production de plantes travaillent sous abris ou serres durant l'hiver, et en plein air pendant la belle saison. Souvent seuls, ils collaborent occasionnellement avec d'autres professionnels de l'horticulture.

Les paysagistes exercent, quant à eux, leur activité en plein air durant toute l'année et par tous les temps. Ils travaillent généralement en équipe et sont en contact régulier avec leur clientèle (personnes privées, fonctionnaires, représentants de sociétés sportives, régies immobilières, etc.).

Formation

La formation d'horticulteur ou d'horticultrice s'acquiert par un apprentissage en entreprise ou en école à plein temps, dans l'une des orientations suivantes: Paysagisme ou Production de plantes.

Lieux

En entreprise

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise horticole;
- formation théorique (1 jour par semaine) dans une classe intercantonale romande, Cernier/NE;
- cours interentreprises (21 à 30 jours sur 3 ans).

En école à plein temps

- théorie et pratique à Lullier/GE.

Pour plus de détails,

consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 3 ans;
- 4 ans en école à plein temps.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'horticulteur ou d'horticultrice avec mention de l'orientation.

Contenu (sur 3 ou 4 ans)

- service et conseil à la clientèle;
- organisation des travaux;
- renforcement de la biodiversité et de la santé des plantes et des sols;
- entretien des instruments de travail et stockage ou déplacement des marchandises;
- identification, dénomination et utilisation des plantes;
- domaines de compétences opérationnelles spécifiques à l'orientation.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Bonne représentation spatiale
- Sens esthétique
- Créativité et imagination
- Sens de l'observation
- Résistance physique
- Aptitude à travailler en équipe

Perspectives professionnelles

Les horticulteurs peuvent trouver un emploi dans des exploitations horticoles, des commerces ayant leur propre centre de production et des stations de recherches horticoles, mais également dans des grandes entreprises et administrations, où ils exercent des tâches d'entretien des extérieurs et de décoration florale des bâtiments. Après plusieurs années d'expérience, ils peuvent devenir contremaître-sse, responsable du service des parcs et promenades d'une localité, etc. Devenir représentant-e de commerce, conseiller-ère technique, conseiller-ère à la clientèle ou employé-e d'une station d'essai sont aussi des débouchés possibles.

Perfectionnement

Les horticulteurs peuvent envisager les perfectionnements suivants :

- apprentissage complémentaire dans l'orientation Paysagisme du CFC;
- divers cours organisés par les associations professionnelles et les écoles;
- brevet fédéral d'horticulteur-trice, orientations production ou paysagisme;
- brevet fédéral d'artisan-e en conservation du patrimoine culturel bâti, filière horticulture;
- diplôme fédéral de maître jardinier-ère;
- diplôme d'agro-commerçant-e ES;
- diplôme de technicien-ne ES en conduite de travaux;
- Bachelor of Science HES en agronomie, en architecture du paysage ou en gestion de la nature.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Arboriculteur CFC/Arboricultrice CFC
- Fleuriste CFC/Fleuriste CFC
- Forestier-bûcheron CFC/Forestière-bûcheronne CFC
- Horticulteur AFP/Horticultrice AFP
- Maraîcher CFC/Maraîchère CFC

Adresses

Centre de formation professionnelle Nature et Environnement (CFPne)
Centre de Lullier
Rte de Presinge 150
Ecole d'horticulture
1254 Jussy
Tél.: 022 546 67 10
<https://edu.ge.ch/cfpne/fr/content/ecole-dhorticulture>

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)
Pôle Terre et Nature (CPNE-TN), site Aurore
Rue de l'Aurore 3
2053 Cernier
Tél.: 032 717 45 00
<http://www.cpne.ch>

Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM)
Avenue de Marcelin 31
1110 Morges
Tél.: 021 316 03 20
<https://www.cepm.ch>

Ecole d'agriculture du Valais
Avenue Maurice Troillet 260
Case postale 621
1951 Sion
Tél.: 027 606 77 00
<http://www.vs.ch/web/sca/ecole-d-agriculture-du-valais>

Institut agricole de l'Etat de Fribourg
Centre de formation des métiers de la terre et de la nature (CFTN)
Rte de Grangeneuve 31
1725 Posieux
Tél.: 026 305 55 50
<http://www.grangeneuve.ch>

JardinSuisse
Association des entreprises horticoles
Département Formation professionnelle
Bahnhofstrasse 94
5000 Aarau
Tél.: 044 388 53 35
<https://www.jardinsuisse.ch/fr>
<https://www.devenir-horticulteur.ch>